

FICHE D'INSCRIPTION

MILKA DANCE ACADEMY (Saison 2024/2025)



1- Cours choisi(s)

<input type="checkbox"/>	Adhésion à l'association obligatoire	15 €
<input type="checkbox"/>	KIDS (avancé) année de naissance 2011/2012 – Mardi de 19h45 à 21h00 :	160 €
<input type="checkbox"/>	Modern'Fusion (intermédiaire) à partir de 18 ans – Mercredi de 18h15 à 19h30 :	160 €
<input type="checkbox"/>	Heels Dance (intermédiaire) à partir de 16 ans – Mercredi de 19h30 à 20h45:	160 €
<input type="checkbox"/>	KIDS (débutant) année de naissance 2015 à 2012 – Jeudi de 18h00 à 19h00	145€
<input type="checkbox"/>	Heels Dance (débutant) à partir de 16 ans – Jeudi de 19h00 à 20h00 : (sans spectacle)	145 €
<input type="checkbox"/>	Modern'Fusion (débutant) à partir de 18 ans – Jeudi de 20h00 à 21h00 :	145 €
<input type="checkbox"/>	Street Dance (débutant/intermédiaire) à partir de 14 ans – Vendredi de 18h00 à 19h00 :	145 €
<input type="checkbox"/>	Street Dance (avancé) à partir de 15 ans – Vendredi de 19h00 à 20h00 :	145 €
<input type="checkbox"/>	Dance Perform (avancé/pré-professionnel) à partir de 15 ans – Vendredi de 20h00 à 21h45 :	200 €
<input type="checkbox"/>	Ajout d'un 2 ^{ème} cours/semaine ¹ (Précisez lequel :.....)	100 €
<input type="checkbox"/>	Ajout d'un 3 ^{ème} cours/semaine ¹ (Précisez lequel :.....)	60 €

¹ : La réduction se fait sur le ou les cours le/les moins cher/s

⚠ Le cours choisi sera validé ou non par Camille en fonction de votre niveau.

2- Renseignements :

Nom de l'adhérent		Prénom de l'adhérent	
Adresse		Code postal	
Ville		Date de naissance	
Téléphone obligatoire (des parents pour les mineurs)			
E-mail obligatoire (des parents pour les mineurs)			
Nom et Prénom du représentant légal pour les MINEURS			
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :			
Nom		Prénom	
Téléphone fixe		Téléphone portable	

3- Participation au spectacle de fin d'année :

· L'année prochaine aura lieu notre tout premier spectacle. La date a normalement été fixée au **vendredi 13 juin 2025** au Théâtre Pierre Barouh (la date reste à confirmer et sera fait dans les meilleurs délais). Pour se faire, un engagement à l'année est demandé pour chaque danseur. Une répétition générale aura lieu le **mercredi 11 juin (date à confirmer)**. Aucune absence ne sera acceptée pour cette répétition sauf cas extrême (décès, maladie, etc.)

Si vous vous engagez, veuillez à être présent le plus possible. Si un mois avant vous comptabilisez trop d'absences, une exclusion du spectacle pourra-t-être envisagée. Un chèque de caution de 100 euros (non encaissé) vous sera demandé début janvier pour une dernière confirmation de participation. Si passé ce délai vous décidez de ne pas participer au spectacle pour des raisons non valables, cette caution sera encaissée.

Ceux qui participent au spectacle sont prioritaires dans les inscriptions.

Participez-vous (ou votre enfant) au spectacle 2025 (sauf Heels débutant):

Oui

Non

4- Modalités de règlement :

· Je règle le montant par espèce ou par chèque à l'ordre de « Milka Dance Academy » en n'oubliant pas d'inscrire le NOM et PRÉNOM de l'adhérent au dos de celui-ci :

Montant total des cours choisis :.....€

Application de la réduction pour les familles (-40 € / personne en +) : (ex : si vous avez deux enfants d'inscrits ou si vous prenez les cours et que votre enfant aussi. Offre non cumulable) (si vous cochez la case, précisez le nom et prénom de la ou les personnes concernées) :.....

Montant total après réduction :.....€

· Je règle le montant en :

Espèce (règlement du montant dans sa totalité)

1 chèque (encaissé le 10/10/24)

2 chèques (encaissés le 10/10/24 et le 10/11/24) d'un montant de€ et.....€

3 chèques (encaissés le 10/10/24, le 10/11/24 et le 10/12/24) d'un montant de€,€ et€

*Veuillez s'il vous plait faire des montants sans centimes et indiquer au dos les dates d'encaissement.
Le chèque d'adhésion à l'association de 15€ est à faire à part de la cotisation et sera encaissé le 10/10/24.*

5- Cours d'essais :

En tant que nouvel adhérent, vous avez la possibilité de faire des cours d'essais lors des deux premières semaines de septembre. Pour ce faire, il faut quand même remplir et envoyer le dossier d'inscription. Passé le mois de septembre, si vous prenez la décision d'arrêter, les cotisations vous seront rendues ou détruites. Si vous prenez la décision de continuer, le dossier sera alors validé et plus aucun remboursement ne sera possible.

Sachez que les personnes désireuses de passer par les cours d'essais ne sont pas prioritaires sur les inscriptions.

Je souhaite passer par les cours d'essais :

OUI

NON

6- Autorisation de diffusion d'image :

Dans le cadre des cours de danse et spectacles, des photos et des tournages vidéo pourront être réalisés et postés sur nos réseaux sociaux, YouTube et tous autres supports (journaux, site internet, etc.)

Adhérent MAJEUR :

Je soussigné(e)..... **Autorise** la publication de photos et vidéos dans lesquelles j'apparaît.

N'autorise pas la publication de photos et vidéos dans lesquelles j'apparaît.

Adhérent MINEUR – Autorisation du représentant légal :

Je soussigné(e).....

Autorise la publication de photos et vidéos dans lesquelles mon enfant apparaît.

N'autorise pas la publication de photos et vidéos dans lesquelles mon enfant apparaît.

7- Règlement et certificat médical :

J'ai lu et j'accepte **le règlement intérieur**.

· Je fournis un certificat médical avec le dossier d'inscription : Oui Non

Si **non**, je rempli et joint un questionnaire de santé trouvable sur internet destiné aux pratiques sportives.

A.....

Le.....

Signature :

8- Pièces obligatoires à joindre :

Pour que votre inscription soit **validée**, il faut impérativement que ce dossier nous soit remis avant le **vendredi 13 septembre 2024** au plus tard, **entièrement complété, signé et avec toutes les pièces obligatoires demandées ci-dessous**.

Certificat médical datant de moins de 3 mois au 1^{er} septembre ou un questionnaire de santé rempli

Le paiement de la cotisation annuelle

Un chèque d'adhésion de 15€ (à faire bien à part du règlement de la cotisation)

Le règlement intérieur signé (A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE S'ENGAGER)

Acceptation des inscriptions selon la limite des places disponibles.

Les cours débuteront à partir du **mardi 17 septembre 2024** et se termineront le **vendredi 20 juin 2025**.

MERCI DE DÉPOSER VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE (dans la boîte aux lettres) : **12 RUE RENÉ LAËNNEC 85500 LES HERBIERS**

A.....

Le.....

Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

